

Une année du Foyer Rural

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de janvier 2022, la nouvelle équipe du Foyer s'est engagée avec un certain stress dans l'organisation de la Fête des Jonquilles. Heureusement, elle a rapidement "fait ses classes" grâce à l'expérience des plus entraînés. Par chance, la météo était pour nous avec deux dimanches ensoleillés. Une belle affluence de visiteurs affamés de gaufres et une joyeuse animation musicale ont assuré une réussite gratifiante pour tous les bénévoles comme pour la trésorerie !

Nous avons ensuite organisé avec la commune l'accueil du bus "Chez Marguerite", qui a été l'occasion d'une après-midi conviviale et d'une réflexion collective et citoyenne sur la question des mobilités dans le clunisois.

En juillet nous avons passé une journée agréable et fort intéressante à la découverte de la céramique de Digoin, ponctuée d'un excellent déjeuner et d'une promenade au Pont Canal.

Reprise du boulot dès le mois d'août pour installer le vide-grenier en bord de Guye avec un beau succès ; plus de 50 exposants et une nombreuse clientèle ravie de flâner sous les peupliers.



En septembre, nous avons accueilli la compagnie Gratte-Ciel pour une semaine de résidence de travail clôturée par une représentation "privée" suivie d'un sympathique pique-nique à la salle communale. A cette occasion nous avons dégusté les délicieuses terrines maison préparées lors d'un sympathique atelier collectif. Merci encore à ceux qui ont hébergé les artistes ou résolu les questions techniques.

Fin octobre, plus de 30 adhérents ont participé à la découverte nocturne du château de Bresse-sur-Grosne, visite accompagnée d'amusantes scènettes en costumes d'époque, suivie d'une dégustation des vins du domaine et d'un apéritif dînatoire dans l'ancienne orangerie.

Voici novembre, avec une après-midi de jeu à la suite du traditionnel beaujolais nouveau offert par "les gens du cru", et c'est déjà l'organisation de la Fête de Noël. Elle a fait salle comble avec un spectacle mêlant habilement le conte, la musique et le jonglage pour le plaisir de tous.

Le Père Noël bourguignon a distribué les cadeaux aux enfants sages... et tous ont été comblés !



Pique-nique avec la Compagnie Gratte-Ciel

En conclusion, on ne peut que se réjouir de la vitalité du Foyer, de l'engagement des bénévoles et de l'intérêt des adhérents pour les activités proposées. Nul doute que 2023 verra cette dynamique amplifiée par l'enthousiasme des nouveaux habitants du village.

Le mot du président



Il fallait un président... combien de fois me suis-je "botté les fesses" intérieurement pour avoir accepté le job ! Tout n'a pas été simple et ne le sera pas forcément plus cette année, mais aujourd'hui je crois que je n'aimerais pas autant ce village et ses habitants si j'avais refusé la fonction. Participer à la vie commune, chacun à sa manière, ce n'est pas seulement construire ce collectif plus que jamais nécessaire dans un monde individualiste. C'est aussi s'ouvrir humblement aux autres et apprendre à les apprécier dans leurs différences à ce que nous sommes. C'est pour ça que l'objectif n'est pas de proposer un programme pour plaire une fois aux uns, une fois aux autres. Il faut trouver des activités qui permettent de réunir tout le village dans le plaisir, et je ne crois pas que ce soit si difficile.



À la
faïencerie
de Digoin



Le vide-
grenier à
l'ombre des
peupliers

Temps fort de toute association, l'Assemblée Générale a permis de faire le point de l'année écoulée, réaffirmer les orientations pour 2023 et ouvrir le Conseil d'Administration aux nouveaux adhérents.

B U R E A U D U C A	Président	Jacques Beaumier
	Vice-président	Jacques Charpentier
	Trésorier	Denis Frater
	Trésorier adjoint	Pascal Houvet
	Secrétaire	Christine Spielmann
	Secrétaire adjointe	Cécile Crummack
	Conseillère	Maguy Lagrange
	Conseillère	Martha Duponchel
	Conseiller	Denys Piret



CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES AÎNÉS RURAUX DE SIGY-LE-CHÂTEL

Bonjour à toutes et tous,

Ce deuxième semestre a été plus prolifique en rencontres : la brocante du mois d'août qui fut une réelle réussite sous les peupliers de la rivière, la reprise des après-midi de jeux le deuxième jeudi de chaque mois qui furent couronnés par un goûter de Noël au mois de décembre.

Tout cela nous permet de nous projeter à nouveau dans des projets de retrouvailles, tels que le repas payant qui se tiendra au mois d'avril 2023 sous la forme d'une paëlla, puis notre journée découverte au mois de juin et enfin le repas partagé des adhérents au mois d'octobre...

Notre assemblée générale a pu se dérouler comme par le passé, suivie de notre traditionnel goûter avec la galette des rois...

Je vous donne alors rendez-vous lors de toutes ces dates à venir où je vous souhaite nombreux à nous rejoindre !

Prenez bien soin de vous ! Très cordialement,

La Présidente, Dominique Darnand





2022 aura retrouvé une vie plus normale, les activités ont repris, les membres du CA ont repris le chemin de la salle communale. Dans ce bulletin, vous trouverez les informations sur nos activités. Nous avons la chance d'habiter à Sigy avec notre château, son église, ses lavoirs, ses tours et pont qui font de nous un village d'exception. Il nous faut l'entretenir avec l'aide de la commune et son aval.

Un certain nombre de travaux ont été effectués durant l'année :

- * Rénovation du sol et des murs de la sacristie
- * Rénovation du toit de l'église
- * Porte de l'église poncée et lasurée
- * Nettoyage des lavoirs de Hautecour et Corcelle.

Tout n'a pas été réalisé, certains seront à exécuter en 2023 : lavoir de Sigy et la fontaine de Corcelle. Ces quelques mots qui précèdent font état de notre dynamisme.

Cette année nous avons eu le privilège de recevoir deux violonistes, un public nombreux est venu partager ce moment convivial.





L'association a tenu son assemblée générale le 21 janvier en présence d'une belle assistance. Après le vote d'approbation à l'unanimité des rapports d'activités et financier, on a procédé au remplacement partiel des membres du CA qui se compose dorénavant comme suit :

Olivier Dubly : Président

Jean-Claude Paris : Vice-Président

Thérèse Symons et Denys Piret : : Secrétaires

Marianne Dubly et Marie-Claire Barbe : Trésorières

Jean-Noël Gonneaud : Relations avec la mairie

Nicole Thévenin, Cécile Paris, Nicolle Corsin et Monique de Bellefond : Membres du Conseil.

Je profite de l'opportunité pour remercier chaleureusement Jean-Claude Paris du travail accompli durant les 17 ans passés à la présidence de l'Association ainsi que Nicolle Corsin et Christine Spielmann pour avoir assumé avec efficacité la fonction de secrétaire et de trésorière pendant de nombreuses années.

Une association ne vit que par la volonté de ses adhérents et les bénévoles pleins de bonne volonté. Je compte sur eux et sur vous pour faire connaître et apprécier les richesses du patrimoine de Sigy et pour acquérir des ressources nécessaires à leur bonne conservation.

Nous ne concluons pas sans vous souhaiter le meilleur pour 2023. Bonne année à tous,

Olivier Dubly, Président

LA VAILLANTE DE LA GUYE



Le sanglier est l'un des hôtes sauvages des bois bordant Sigy. Quand on le croise au détour d'un sentier ou d'une route, on reconnaît aussitôt sa longue tête en triangle et son corps massif couvert de soies noires et rousses. Médiocre voyeur, l'animal sent et entend très finement. Soufflant, grognant, criant, s'ébrouant, il parcourt plusieurs kilomètres la nuit, signant son passage d'empreintes bifides, de troncs lacérés, de souilles boueuses, de laissées en boudins et bien sûr de coulées.

Présent dans les fourrés et forêts feuillues ou mixtes de France (sauf au-dessus des alpages), ce mammifère s'y nourrit de végétaux (fleurs, tiges, feuilles de graminées, glands, faines, bulbes, racines) et d'animaux (vers, larves, œufs, lézards,

rongeurs, insectes, bêtes blessées...). La harde compte femelles et jeunes individus nés quatre petits mois après le rut (novembre à janvier) durant lequel les mâles s'affrontent pour couvrir les laies avant de retourner à leur vie en solo.

Le sanglier est chassé par le loup, le lynx, et l'homme qui mange sa viande depuis la préhistoire. Ce gourmand de blé et de maïs cause des ravages dans les semences agricoles. C'est pourquoi un arrêté préfectoral le classera « nuisible » (chasse illimitée) ou « gibier » (quota). La Fédération de chasse du 71 indemnise les agriculteurs à hauteur de 850 000 euros - l'argent des cotisations des chasseurs - les « dégâts sanglier ». Au 4 janvier 2023, nous avons prélevé 8 sangliers et 4 chevreuils.